

-----  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2024 – 741 DU 31 JANVIER 2024**  
portant nomination du Contrôleur général de police  
**Didier ATCHOU** en qualité de Secrétaire permanent de  
la Commission interministérielle de Lutte contre l'Abus  
des Stupéfiants et Substances psychotropes au  
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,**  
**CHEF DE L'ÉTAT,**  
**CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2023-372 du 19 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique ;
- sur** proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 janvier 2024,

**DÉCRÈTE**

**Article premier**

Le Contrôleur général de police **Didier ATCHOU** est nommé Secrétaire permanent de la Commission interministérielle de Lutte contre l'Abus des Stupéfiants et Substances psychotropes au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique.



## Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 31 janvier 2024

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



Romuald WADAGNI  
Ministre d'Etat

Le Ministre de l'Intérieur  
et de la Sécurité publique,



Alassane SEIDOU

**AMPLIATIONS** : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MEF 2 ; MISP 2 ; AUTRES MINISTERES 20 ; SGG 4 ; INTERESSE 1 ; JORB 1.